

Doc 6



ASSOCIATION SPORTIVE

(Loi 1901)

Education à la responsabilité et à la citoyenneté, formation et initiation sportive restent les axes prioritaires de notre projet d'AS, pour des **élèves qui choisissent de s'engager sur les pratiques en fonction de leurs goûts et de leur disponibilité.**

Nous proposons donc :

- des **entraînements** dans la semaine de 12h30 à 13h25 (les enfants déjeunent de 13h30 à 13h55) et le mercredi de 14h00 à 16h00,
- des **compétitions et des rencontres** qui ont lieu le mercredi après-midi (nombre et fréquence variables en fonction des activités)
- une **formation de « jeunes officiels »** : Arbitre, Reporter, Secouriste, Dirigeant, Coach, Organisateur

La licence de l'Association Sportive dont le coût est de **25 €** permet de participer à toutes les activités proposées, la prise en charge du transport vers les lieux de compétition, ainsi que le prêt de matériel.

Il est préférable de s'inscrire rapidement car dès fin septembre, nous organisons une « journée beach » qui se déroulera plage de l'Ecluse à Dinard et proposera différentes activités sportives de plage (sand-ball, beach volley, speedminton, soccer, rugby, sauvetage côtier, paddle, kayak). **L'inscription reste possible tout au long de l'année scolaire**

BULLETIN D'ADHESION / AUTORISATION PARENTALE A L'ASSOCIATION SPORTIVE **(à rendre avec le dossier d'inscription au secrétariat ou au professeur d'E.P.S. en cours d'année)**

Je soussigné (e)..... représentant légal

Adresse :.....CP..... Ville

N° tél. portable : Mail.....@.....

Autorise : l'élève :né(e) le
classe.....

à participer aux activités de l'Association Sportive qui sont : **entourer la ou les activités ainsi que le(s) rôle(s) de Jeune Officiel (non obligatoire) choisis au début d'année. Il sera possible de modifier ce choix en cours d'année**

- Activités loisirs ou compétitions à l'année : Voile Handball Volley-ball Surf (sept/déc) + (mars/juin)
- Activités loisirs à l'année ou périodiques : Escalade Basket Badminton Kayak Polo Pentathlon Moderne
- Activités ponctuelles (1 journée) : Journée Beach (septembre) - Cross - Raid - Sortie d'AS (acrobranche...)
- Jeune Officiel lors de différents évènements : Arbitre - Reporter - Secouriste - Dirigeant de l'AS - Coach - Organisateur

oui non le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité.

oui non le professeur responsable ou « le jeune reporter » à prendre en photo ou filmer l'élève à des fins pédagogiques et de diffusion (site du collège – Presse locale – communication interne)

Votre enfant devra s'inscrire avant le début de l'activité et s'informer sur les panneaux d'affichage dans le hall, auprès des profs d'EPS ou sur le padlet (accessible depuis le site du collège ou avec le QRcode en haut de la page).
Attention certaines activités ont des places limitées.

Fait à le

Signature

REGLEMENT

- Chèque de 25 € établi à l'ordre de « Association Sportive du Collège Le Bocage »

Ou

- Pour tout versement en espèces et chèque Pass (enfant dinardais seulement) voir avec l'enseignant d'EPS **à la rentrée**

Le maillot de l'Association Sportive est offert pour les participants aux compétitions ou aux rencontres